

## CHUT, NE LE DITES A PERSONNE... janv. 2019 n°7 OU PRESQUE !

### >>Quand l'Educ Nat devrait avoir recours à un chasseur de tête pour recruter des tuteur-rices

Une stagiaire de l'académie nommée le 1er septembre n'avait toujours pas de tutrice ou tuteur 1 mois après la rentrée! Les collègues de l'établissement d'accueil ayant, c'est leur droit, refusé le tutorat, charge supplémentaire de travail.

Le 17, pour régler au plus vite ce problème, un inspecteur appelle les proviseur-es des lycées environnants pour savoir si des collègues seraient intéressé-es. Le 18, les proviseur-es remontent à l'inspection les réponses négatives des équipes enseignantes. Le 21, l'inspecteur relance les proviseur-es avec un mail culpabilisant « s'inquiétant » de ce que va penser la stagiaire du manque de volonté des enseignant-es qui oublieraient leur passé de stagiaire... S'inquiète-t-il, ou cherche-t-il plutôt à faire pression sur les collègues? A vrai dire, est-ce en septembre qu'il faut s'en occuper? Alors? Mauvaise volonté des titulaires...ou absence d'anticipation de l'inspection ?

### >>Ah... le doux monde de l'Entreprise (l'enseignement, on s'en contrefout maintenant)...

Dans un collège du Bocage, une association (EVEIL) prétendument agréée par l'Educ Nat pour « éveiller » les élèves à la diversité des métiers se propose de faire intervenir la Fédération des Entreprises de Propreté ; en voilà un beau cadeau de Noël (tant pis pour la laïcité, on n'est plus à ça près!) pour vos élèves. En voilà un secteur qui vend du rêve et des avenir radieux ! Le site nous dit que nous connaissons mal ce secteur... Pas tant que ça en réalité, les quelques grèves dans les hôtels qui ont émaillé l'actualité nous en ont donné un petit aperçu !!!

### >>Et la Réforme Blanquer : qu'en pense le recteur ?

Mercredi 19 décembre 2018, 12 représentant-es de lycées (LP et LGT ) ont été reçus au rectorat de Caen par le DRH et le directeur de cabinet adjoint du recteur

Les remontées sur l'inique réforme Blanquer ont été

comme d'habitude entendues (mais pas écoutées !) en vain .Comme d'habitude la réponse du recteur nous a rassuré :

*« On ne peut pas répondre à vos questions. Nous aussi on est fatigué car beaucoup de pression (sniff ! ) et surtout nos services se sont préoccupés jusque là des élections pro alors vous comprenez ,,,et puis en plus on ne peut pas répondre car nous non plus on ne sait pas : on n'a pas les textes ,,, »*

Conclusion : Et la Réforme c'est pour demain ?

### >>Elections

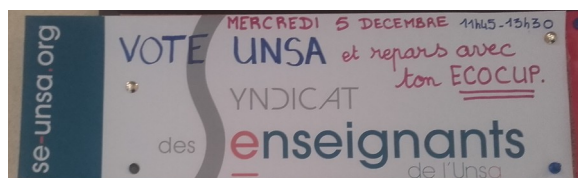
Au niveau académique, SUD Education représente 11,82 % des personnels, ce qui est très honorable. Nous sommes toujours représentés au Comité Technique Académique, instance la plus politique durant laquelle on peut «l'ouvrir » !

Sinon, en vrai, nos résultats électoraux stagnent... Contrairement à ceux de l'UNSA. Alors, on a décidé de faire comme eux : arrêter d'appeler à la grève, d'essayer de mobiliser contre les contre-réformes injustes et destructrices qui se succèdent, d'accompagner les collègues que les conditions de travail rendent malades... On va même brûler nos drapeaux, jeter nos badges, déchirer nos autocollants !

**Non, on rigole ! C'est mort : il faudra encore nous supporter un peu !**

### >>Elections encore

Comment peut-on expliquer que les personnels de direction votent à 80 %, les enseignant-es à environ 40 % et les personnels précaires à 6 %? D'une part, les un-es ont bien compris leur intérêt de classe à voter. Mais ce n'est pas tout! Combien de personnels, notamment précaires, n'ont pas pu voter en raison d'absence de notice de vote ou de NUMEN non gardé ? Le vote électronique est un obstacle à la démocratie en engendrant des difficultés techniques que toutes et tous ne peuvent surmonter. C'est, comment dire ? Scandaleux ?



## >> Election enfin : no comment !

Une de nos militant-es propose, dans 4 ans, d'offrir un décapsuleur chantant l'Internationale à toutes celles et ceux qui voteront pour nous !

Petit jeu en attendant : *qu'est-ce qu'une écocup ?*

A : une toute petite tasse

B : une cup menstruelle parce que ça, c'est vraiment écolo !

C : un gobelet en plastique recyclable

D : de la corruption

## >> Quel bonhomme ce recteur !

Pour la énième fois, le président du CHSCT-A piétine la loi. En juin 2018, ses membres ont voté, l'ouverture d'une enquête sur le suicide d'une collègue dans la Manche. En décembre, le recteur demande au CHSCT-D de la Manche de mener l'enquête : il s'assoit sur le vote des représentant-es du personnel en CHSCT-A : pourtant ce n'est pas une instance consultative, mais bien décisionnaire...

*Au fait, vous avez trouvé la contrepétrie ?*

## >> Billet d'humeur d'une brigade

Alors qu'à la rentrée on entassait les petits en maternelle, sans possibilité d'ouvertures ou levées de fermetures (plus que justifiées parfois!!!), j'apprenais que le DASEN avait décidé la création de 10 postes de brigades...

Je suis moi-même brigade et depuis le début de l'année (nous sommes le 22 novembre!) je n'ai eu que 8 journées de remplacement à effectuer (et visiblement je ne suis pas à plaindre!).

Ces postes de brigades sont-ils des créations déguisées pour les CP-CE1 dédoublés?

Je fais ce que je peux pour apporter mon aide à mes collègues et aux enfants, mais il n'y a que 3 classes et aucun autre espace ... le temps est parfois long dans l'école de rattachement où nous travaillons hors remplacement à faire. Ne serions-nous pas parfois utiles ailleurs?

**Nous savons pourtant que des collègues ayant une classe sont régulièrement non remplacés lors de leurs absences. Nous restons dans nos écoles de rattachement alors que ces besoins ne sont pas remplis. Par souci d'économie sur nos frais de déplacements??**

## >> Prélèvement à la source

Vous avez sans aucun doute remarqué que, depuis octobre, sur notre bulletin de paie d'octobre, figurait le montant du prélèvement à la source en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les services des Finances Publiques s'inquiètent

des effets psychologiques de cette réforme. D'autant que, en plus d'avoir un salaire amputé directement, le taux retenu n'est pas forcément le bon. Pour toutes celles et ceux que cette situation concerne, la modification de ce taux ne pourra avoir lieu qu'en mars 2019 et le remboursement du trop prélevé en septembre... 2020! Les agent-es des Finances Publiques redoutent beaucoup des réactions des contribuables à partir de la rentrée de janvier. D'autant qu'on leur a interdit de prendre des congés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février. Déjà que le climat ambiant est un peu tendu...

## >> Ambiance toujours

Dans le contexte de mobilisation des Gilets Jaunes et Jeunes (lycéen-ens, étudiant-es), le recteur invite les parents à « inciter leurs enfants à demeurer à l'intérieur de l'établissement »... C'est le monde à l'envers! Qui maltraite nos enfants à l'extérieur des établissements? Des « casseurs ultraviolents », ou l'État, par l'intermédiaire de la Police, comme à Mantes-la-Jolie? L'École, espace de construction et d'apprentissage de la citoyenneté devrait donc revenir au « sois jeune et tais toi »... car c'est pour ton bien! Dommage, comme dirait une mère d'élève, que le recteur ne soit pas si prompt à réagir au manque de bienveillance que sont les classes surchargées.



## >> Ambiance de Noël

Le directeur académique de Marseille a mis en place l'opération « un dessin pour les Sentinelles » : il invite les enseignant-es à faire faire des dessins à leurs élèves, accompagnés d'un petit message de soutien à destination de ces soldats qui ont « pour mission de lutter contre le terrorisme et de veiller à la sécurité de leurs compatriotes sur le territoire national ». Il s'agit de faire d'une pierre deux coups (de matraque) : exprimer un geste de solidarité et sensibiliser les enfants à la défense de la Nation, au nom de la liberté ??? Chez SUD, on a beaucoup de mal à faire le lien entre la militarisation grandissante au sein de l'Éduc Nat et l'émancipation...

**A vos stylos ! A vos claviers !**

Si vous aussi vous vivez des aventures extraordinaires, si vous voulez faire part d'un coup de gueule, d'un témoignage, d'une info ou proposer un dessin, écrivez à : [sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr)